



[Charte de qualité pour les espaces publics](#) [Analyse partagée](#) [Point de vue des acteurs](#) [Documents additionnels](#)

Commune d'Auby

Phase préalable pour l'élaboration d'une charte de qualité pour les espaces publics



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord
98 rue des Stations - Lille - Tel : 03 20 57 67 67 - Fax : 03 20 30 93 40 - Mail : caue59@caue59.asso.fr

MISSION N° 2005 0030 REALISEE PAR : Christophe GRANDJACQUES, architecte-urbaniste, chargé d'études
& Ahmed REBAÏ, ingénieur écologue, chargé d'études

Introduction

La commune d'Auby a missionné le CAUE pour l'aider à définir un cahier des charges pour la réalisation d'une charte de qualité pour ses espaces publics.

En réponse à cette demande des élus, le CAUE du Nord a proposé de :

- construire une lecture du territoire dont les objectifs sont de connaître et comprendre l'espace public (cf. analyse partagée)
- avoir une vision globale de l'ensemble des études, réalisations et outils que les élus ont mis en œuvre sur leur territoire (cf. Point de vue des acteurs),
- créer une collaboration efficace avec l'ensemble des partenaires que les responsables municipaux veulent associer (cf. concertation).

21 Il s'agit, sur la base de l'analyse et de la synthèse des composants du territoire de la commune et de son environnement, du point de vue des élus et de la concertation des partenaires :

- d'une part, de réaliser un cahier des charges de consultation des bureaux d'études répondant aux attentes des élus,
- d'autre part, de :
 - constituer un socle de connaissance commun pour fonder une culture commune,
 - repérer les problèmes et les potentialités de la commune,
 - impliquer la population dans la démarche de projet par le biais d'une large concertation.

Pour atteindre ses objectifs, le CAUE propose, en s'appuyant sur ses compétences pluridisciplinaires en architecture, urbanisme, paysage et milieux naturels, de développer à partir d'une lecture partagée du territoire et des dynamiques en cours, un document pédagogique et technique exprimant de manière synthétique les attentes des élus pour une politique cohérente des espaces publics.

Plus qu'une réponse à la réalisation du cahier des charges, cette partie constitue un outil d'accompagnement et d'aide à la décision

Ce document s'organise en trois grandes parties :

1. L'Analyse partagée

Elle présente :

- Le territoire dans lequel s'inscrit la commune,
- Les évolutions historiques de la commune (urbain, industrielle et naturelle),
- Les impacts générés par ces évolutions (avec un développement particulier sur le paysage communal),
- Les potentialités de la commune.

2. Le Point de vue des acteurs

Cette partie présente une synthèse du point de vue :

- des élus (outil à caractère stratégique, actions, études et projets majeurs),
- des habitants (synthèse des réunions de concertation).

3. Les Documents additionnels

Cette partie regroupe l'ensemble des documents produits ou recueillis pendant la phase préalable :

- Les documents de sensibilisation présentés à la population sous la forme de powerpoint. Ces contenus peuvent faire l'objet d'une déclinaison sous forme d'exposition, de publications,...
- Les 11 comptes rendus des réunions de concertation.

Le rendu

Ce document se présente sous la forme d'un « Carnet » où chacun des thèmes abordés est largement illustré (photos, blocs diagrammes, cartographie technique et schémas de synthèses) et commenté.

Ce document se veut à la fois pédagogique et technique :

- l'approche pédagogique peut faire l'objet d'une déclinaison sous forme d'exposition,

- l'approche technique est destinée aux techniciens, aux futurs lotisseurs, aux entreprises, aux habitants, bureaux d'études et étudiants qui s'intéressent au territoire. Ils trouveront une information de base écrite et cartographique riche et variée concernant le territoire et la commune.

Ce document constitue à la fois un socle de connaissance et un outil qui demande à être enrichi et développé par la commune et ses partenaires.

Propriété Intellectuelle

Tous les documents ou éléments intellectuels issus de la convention d'objectifs sont considérés comme rattachés à la mission d'appui à la Maîtrise d'Ouvrage et en conséquence propriété du CAUE du Nord.

La commune d'Auby pourra utiliser librement les documents ou éléments intellectuels issus de la convention d'objectifs. Elle s'engage toutefois à citer, dans toutes les publications ou diffusions écrites ou audiovisuelles, à quel niveau que ce soit, son partenariat avec le CAUE du Nord.

Les données et documents issus de cette mission d'appui et d'accompagnement, dont la commune d'Auby sera propriétaire, pourront être mis gracieusement à la disposition du CAUE du Nord. Celui-ci pourra, dans le cadre de son observatoire, les développer à des fins pédagogiques, de sensibilisation et de capitalisation, à condition de rappeler le cadre de la présente convention et sous réserve de conditions restrictives d'exploitation (mentions obligatoires, confidentialité,...).

21



1^{ère} partie - Analyse partagée

Etudier la commune d'Auby uniquement dans ses limites administratives serait faire abstraction des relations économiques, naturelles, paysagères et culturelles qu'elle entretient avec le territoire qui l'entourne. Nous proposons donc, pour une meilleure compréhension de cette analyse partagée, de l'aborder à deux échelles différentes :

Echelle territoriale

Ce premier niveau de lecture présente la commune d'Auby dans son territoire.

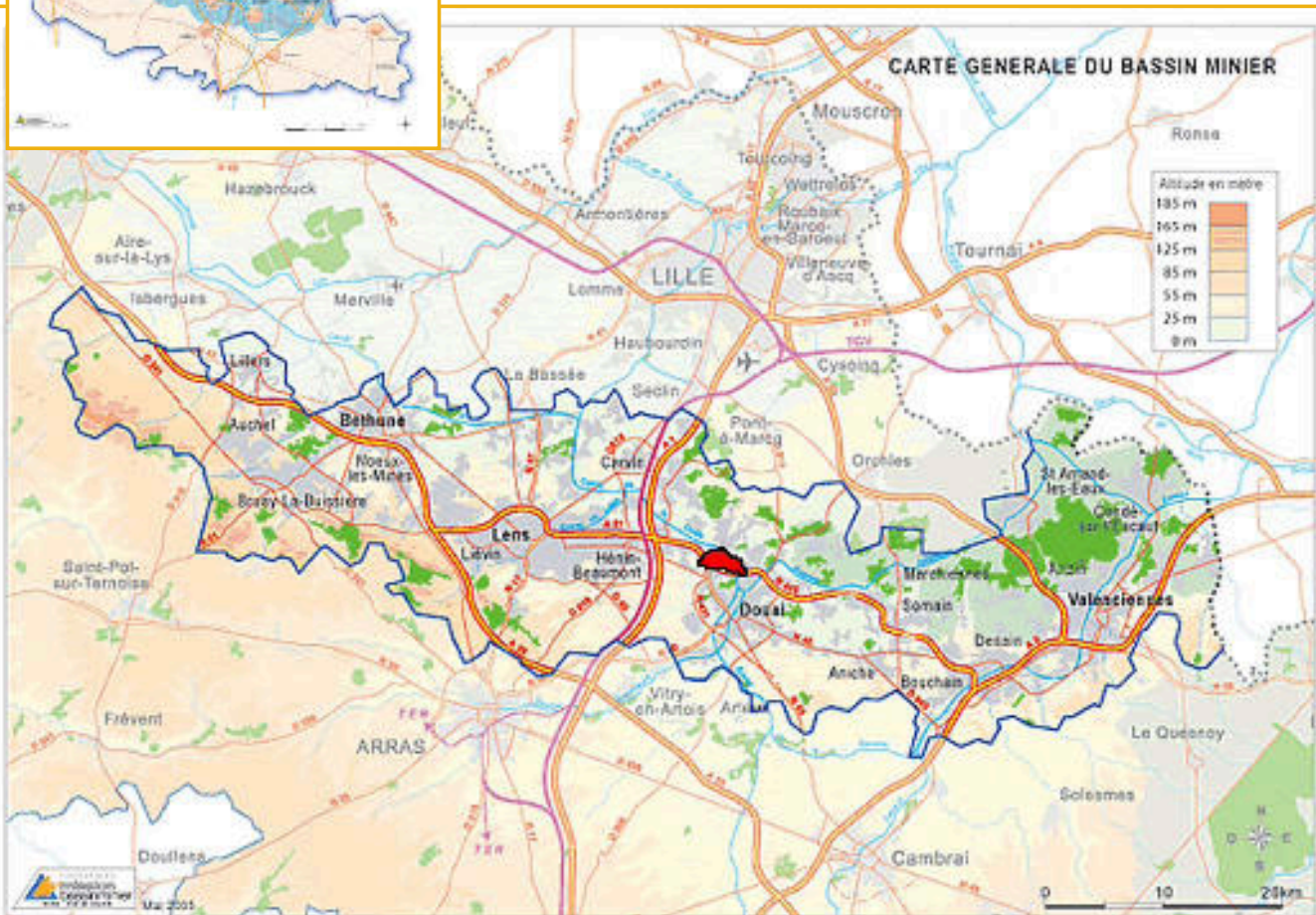
Echelle communale

Le deuxième niveau s'intéresse plus particulièrement à la ville dans ses limites administratives. L'analyse de l'évolution historique - urbaine et industrielle - et de l'inscription de la ville dans son site permet de retranscrire le développement urbain de la commune.

Cette approche permet de mieux comprendre les enjeux déjà identifiés et de mettre en évidence les atouts et les perspectives.

Ici le lecteur, en plus d'une fiche d'identité de la commune, trouvera une foule d'informations concernant la ville : son histoire, son évolution dans son rapport au site ainsi qu'une analyse des impacts générés (positifs et négatifs) par ses évolutions. Elle met en évidence l'ensemble des atouts et des faiblesses de la ville qui peuvent servir de levier à des politiques prenant en compte un développement durable.

Une commune bien desservie



Commune du Bassin Minier, la ville d'Auby, 7962 habitants (recensement de 1999) est située à quelques kilomètres au nord de Douai, en limite du département du Nord. Elle appartient à l'arrondissement de Douai et au Canton de Douai Nord-Est.

La commune est desservie par deux grandes infrastructures de transport :

- l'A21 qui dessert directement la commune et la relie à l'A1 (axe européen),
- le canal de la Deûle, canal à grand gabarit qui la relie aux différents ports de l'Europe du Nord.

La proximité de la plate-forme logistique¹ de Douges (Delta3) lui confère un atout supplémentaire du point de vue géographique.

La ville d'Auby est aussi relativement proche des principales villes de la région Nord Pas-de-Calais. La carte ci-contre donne une idée des temps de parcours nécessaires pour rejoindre ces villes :

- Douai, 15 mn pour 7 kms,
- Lille, 35 mn pour 38 kms,
- Valenciennes, 45 mn pour 46 kms,
- Cambrai, 39 mn pour 34 kms,
- Arras, 29 mn pour 30 kms,
- Lens, 21 mn pour 20 kms.

¹ Une plate-forme logistique est un terminal de transport qui combine transport ferré, route et voie d'eau. La plate-forme delta 3 - opérationnelle depuis 2003 - offre 330 000 m² d'entrepôts logistiques ainsi qu'un centre de services.

24

24

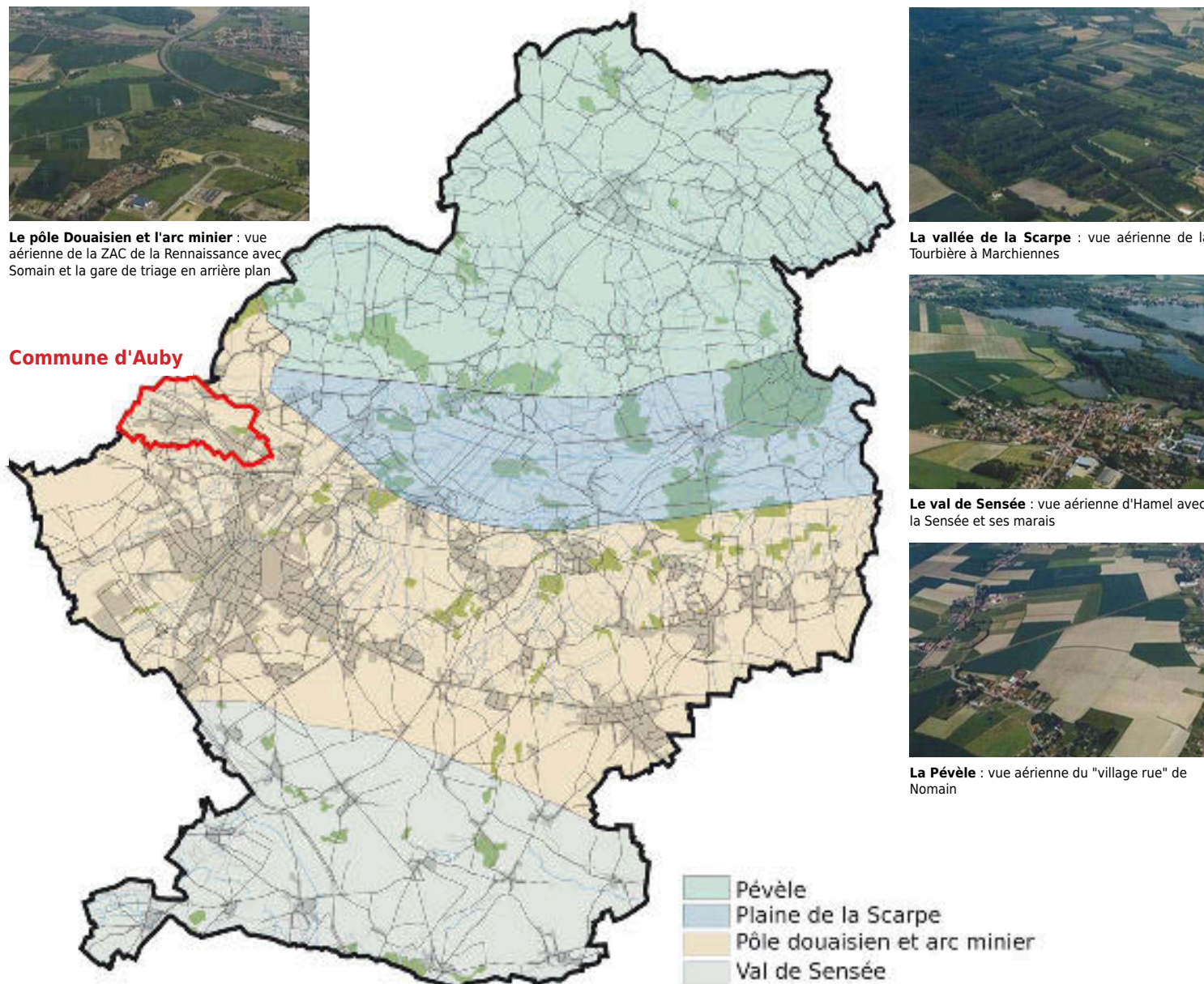
Les entités paysagères du Douaisis



Le pôle Douaisien et l'arc minier : vue aérienne de la ZAC de la Renaissance avec Somain et la gare de triage en arrière plan

Commune d'Auby

25



La vallée de la Scarpe : vue aérienne de la Tourbière à Marchiennes



Le val de Sensée : vue aérienne d'Hamel avec la Sensée et ses marais



La Pévèle : vue aérienne du "village rue" de Nomain

L'analyse paysagère du périmètre du SCoT réalisée par le syndicat mixte a mis en évidence quatre entités marquées par les activités industrielles, minières et agricoles.

- **La Pévèle**

Située au nord, elle présente un paysage équilibré mêlant espaces bâtis et agricoles. Elle se caractérise par une urbanisation linéaire historique le long des axes routiers.

- **La Scarpe**

Elle est constituée de milieux humides, boisés, dont certains présentent une grande valeur écologique. La forêt de Marchiennes y est un élément marquant. Elle se caractérise également par un maillage important de cours d'eau et de fossés.

- **Le val de Sensée**

Située au sud, elle est composée de milieux humides d'une grande valeur écologique et paysagère. Elle est caractérisée par un paysage ouvert à caractère rural.

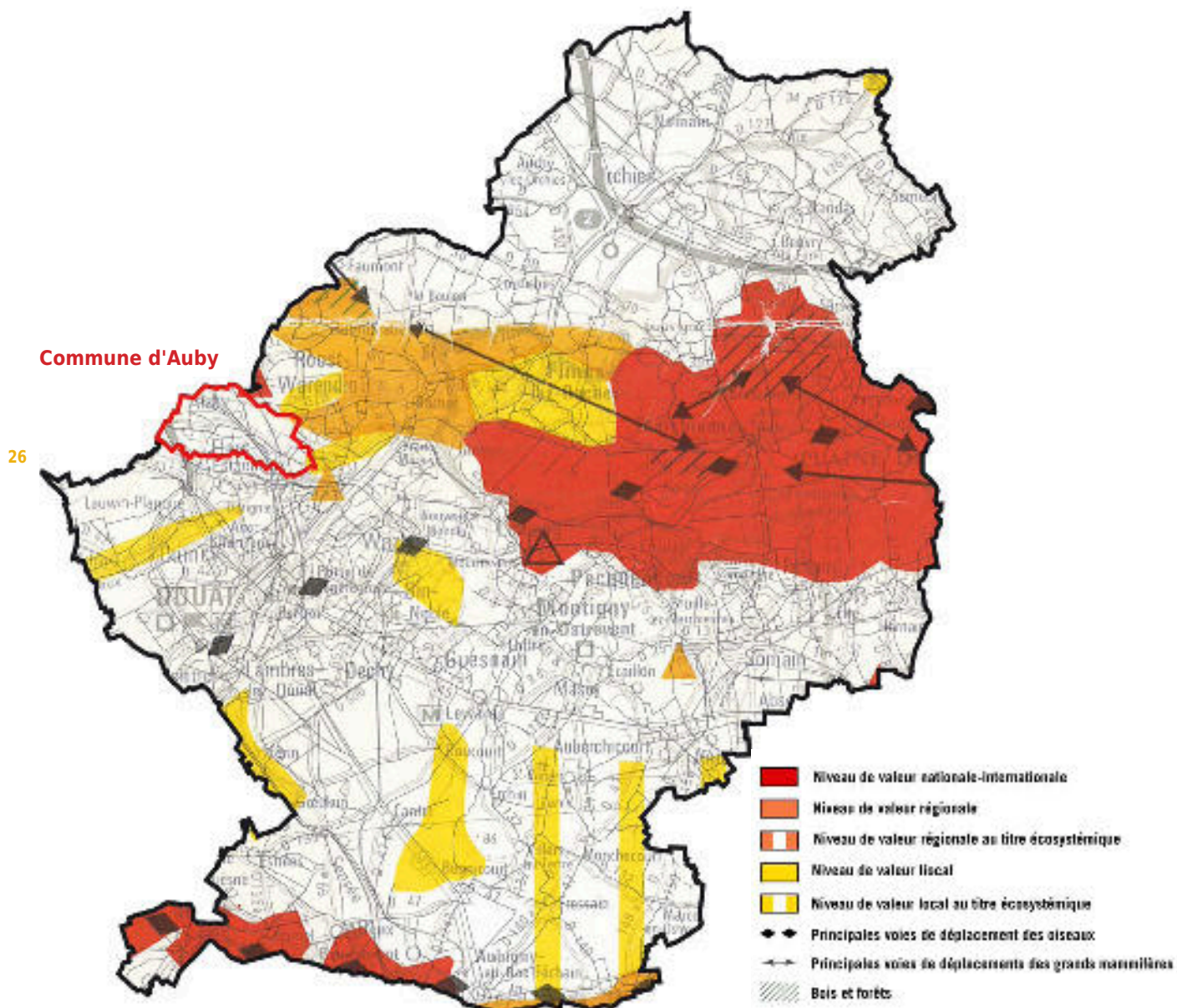
- **Le pôle douaisien et l'arc minier**

Ils se distinguent par une urbanisation dense et croissante ponctuée d'éléments associés à l'activité minière passée. Ce secteur compte un certain nombre de friches industrielles ou urbaines à requalifier ainsi que des entrées de villes hétéroclites.

La ville de Auby fait partie de cette dernière entité paysagère.

Carte ©CAUE du Nord à partir de "Les entités paysagères du Douaisis", SCoT Grand Douaisis, Atlas cartographique, Diagnostic général, Septembre 2005, publié par le Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis, p.21

Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles (A.M.B.E.)



Source : © AMBE - 1993 - Reproduction interdite - Publié par EDF Production Transport Office de Développement Régional France Nord et l'Association Multidisciplinaire des Biologistes de l'Environnement (A.M.B.E.)

L'Association Multidisciplinaire des Biologistes de l'Environnement (AMBE) a procédé, à la demande du Ministère de l'Environnement, à l'inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles fondé sur l'évaluation biologique. Elle prend en compte :

- la rareté de l'espèce ou du groupement d'espèces : plus une unité biologique est rare, plus sa valeur est élevée,
- la diversité : plus une unité est riche en espèces, plus sa valeur biologique est élevée,
- la proximité du climax : c'est à dire que les forêts sont très peu marquées par l'influence humaine,
- la continuité de l'espace naturel et surface d'un seul tenant.

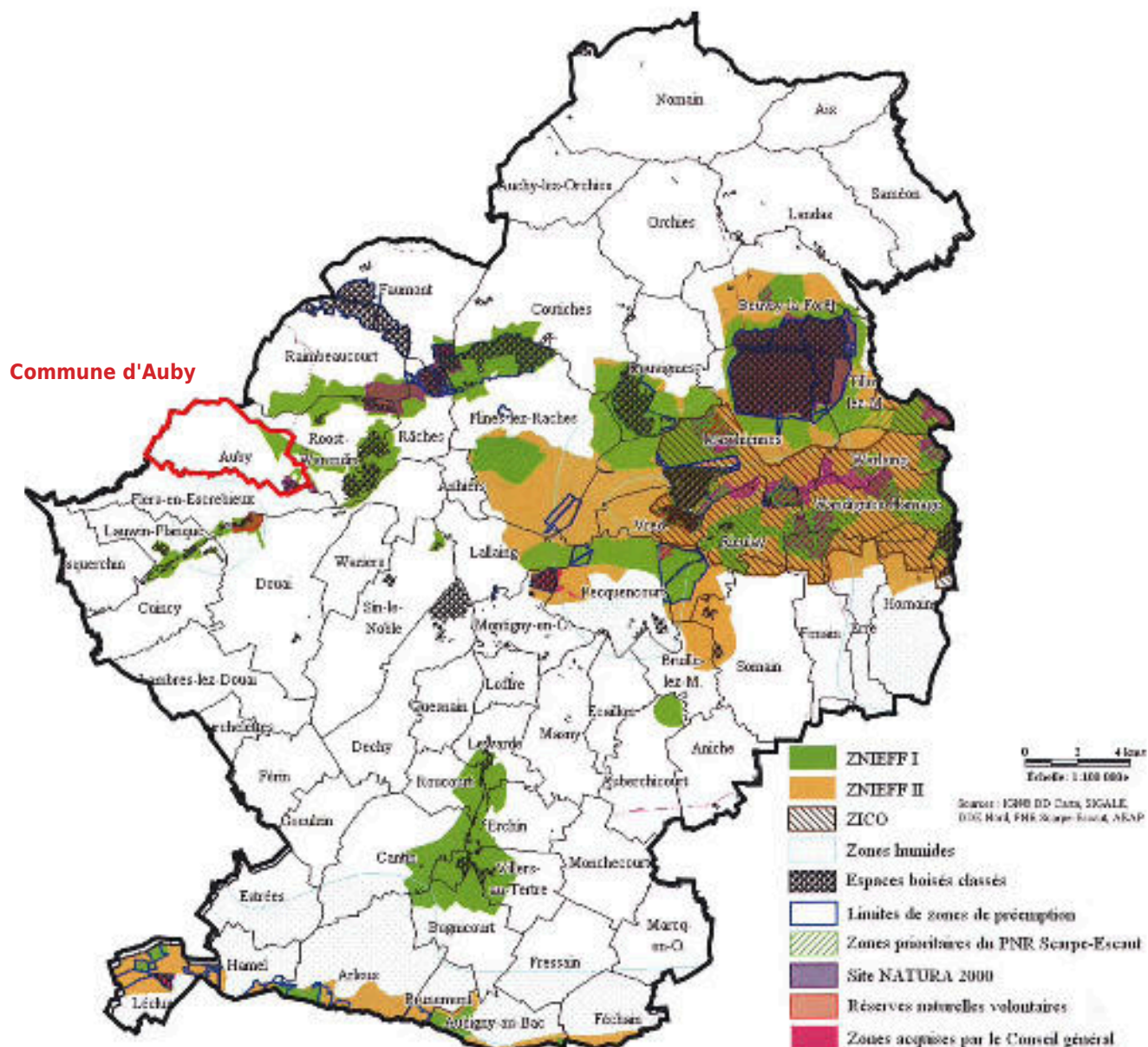
Sur la base de ce travail, le territoire de la commune d'Auby se distingue par :

- une zone naturelle de niveau national à international, elle correspond en majorité au Parc Naturel de la Scarpe (espace boisé classé, zone naturelle)
- une zone naturelle de niveau de valeur régional à dominance de prairies et quelques espaces boisés,
- une zone naturelle de niveau de valeur local, elle correspond aux terrains agricoles.

Cette carte nous montre les couloirs de déplacements pour les oiseaux et celui des grands mammifères

L'ensemble de ces zones correspond aux entités paysagères de la Plaine de la Scarpe et d'une partie de la Pévèle.

Inventaire du patrimoine naturel



Sollicitée par le Ministère de l'Environnement, un inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) a été réalisé entre 1984 et 1991 sous l'autorité du Conseil Scientifique de l'Environnement du Nord Pas de Calais étude. Cet inventaire s'appuie sur la particularité des milieux de vie ainsi que sur la diversité et la rareté de la flore, de la faune et des biotopes. Il fait apparaître deux types de zones.

ZNIEFF de type 1 : secteur d'intérêt biologique remarquable

Il est considéré comme un véritable sanctuaire de Nature. Il correspond au (Cf. annexe) :

- milieu forestier : le massif forestier de Saint-Amand et ses li-sières ;
- milieu des zones humides : complexe humide entre la ferme de la Tourbière, le bois de St-Amand et la ferme d'Hertain ;
- milieu aquatique : la mare à Goriaux;
- autre milieu : les terrils n°143 et 144 de Pecquencourt, Lallaing et Rieulay et marais de la Tourbière,...

ZNIEFF de Type 2 : grand ensemble naturel

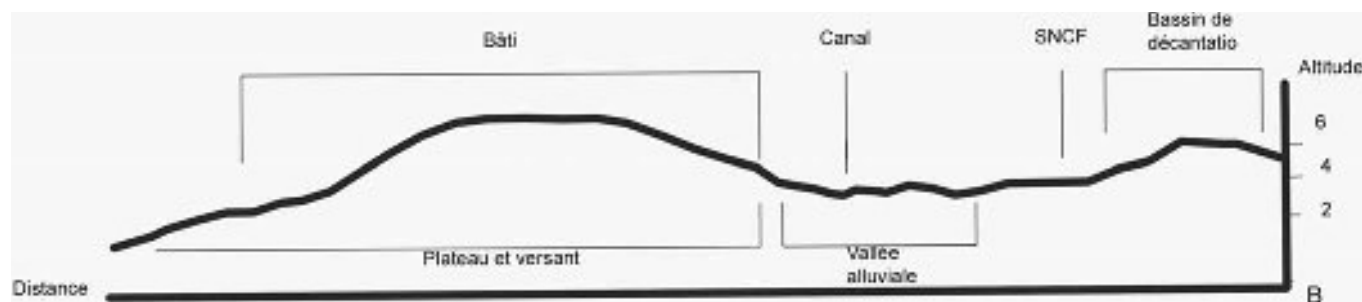
Ce sont les grands ensembles écologiques fonctionnels où les études d'impact d'aménagement devraient être renforcées. Ils sont représenté par la plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-les-Râches et la cofuence avec l'Escaut. Cette zone inclue les marais, cariçaias, tourbières, prairies humides,...

Pour la commune d'Auby Cf. annexe

Les éléments identitaires



28



Mentionnée pour la première fois en 1143, la commune d'"Oby" est dès l'origine intimement liée à l'eau : elle s'implante à 8 m d'altitude sur la chute du plateau de la Gohelle et surplombant de 4 m la vallée alluviale de la Scarpe. Face à la rivière Boutentiel, qui deviendra plus tard le canal de la Haute Deûle, et à de nombreux marais (Grand-Marais, les Marisson,...), le village se développe autour d'une simple chapelle.

Au fil des siècles, par un travail acharné et une grande force de caractère, les Aubygeois vont façonner cette terre hostile pour la rendre fertile.

Telle qu'elle se présente aujourd'hui, Auby est une petite ville de 7 958 habitants répartis sur une superficie de 7 km². Comme l'ensemble des communes du bassin de minier, la ville d'Auby se caractérise par une assez importante densité de population (1 118 hab/km²).

L'occupation du sol contemporaine (Cf. carte ci-contre) résulte de la superposition de trois strates historiques : la période agraire (élevage, agriculture), la phase industrielle et minière (développement urbain et émergence des cités) et une phase de délocalisation des industries et de l'après mine.

De cette évolution, on peut retenir trois grandes étapes.

- L'assèchement

Cette période a duré jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'Aubygeois a transformé, par des grands travaux hydrologiques, cette terre marécageuse en terrain agricole. L'élevage, la culture et l'artisanat sont alors les principaux pôles économiques.

- L'explosion démographique

Elle correspond à la période allant de la fin du XIX^{ème} à la moitié du XX^e siècle. Elle se caractérise par un important développement industriel et minier.

- La crise

A partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, Auby, comme l'ensemble du bassin minier, connaît la importante crise économique avec la fermeture des mines et des principales industries historiques.

28

L'évolution urbaine

Auby en 1829 - L'évolution urbaine



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

Auby en 1906 - L'évolution urbaine



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

Auby en 2006 - L'évolution urbaine



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

1829 - La période agraire

29 A son origine, "Oby" n'était qu'une chapelle implantée sur un micro-relief entre la vallée alluviale de la Scarpe (une zone marécageuse) et la fin du plateau crayeux de la Gohelle (un plateau sec).

Le plan cadastral de 1829 met en évidence les principaux traits de caractère que l'on retrouve en filigrane dans la forme urbaine de la ville contemporaine :

- la formation d'un noyau urbain dense autour de l'église,
- une extension linéaire le long des rues Léon Blum, Jean Jaurès et Denis Cordonnier.
- une amorce de construction d'habitat en zone inondable (futur quartier du "Grand Marais"),
- une urbanisation exclusivement installée sur la rive gauche du canal de la Deûle.

En 1829, les grands travaux d'assèchement de la vallée alluviale sont déjà bien avancés (creusement du canal et mise en place d'un système de drainage). L'économie de la commune est tournée vers l'élevage et l'agriculture et on dénombre un peu plus d'une quarantaine de fermes.

1906- L'ère industrielle et minière

L'évolution démographique et urbaine de la commune est étroitement liée à l'installation industrielle et aux ouvertures des puits N°2 et N°8.

Cette évolution se développe de façon progressive et se traduit par une explosion démographique du bourg rural et une urbanisation spécifique :

- Sur la rive gauche :
 - une densification du noyau urbain dont la vocation commerciale s'affirme,
 - l'émergence de cités issues de la mine (Justice et Moulin) en périphérie du noyau urbain,
- Sur la rive droite :
 - le développement de cités de la Carbonisation, de la Potasserie, Casimir et des Asturies,
 - l'implantation de la voie ferrée (1852),

Si l'arrivée du train consolide l'installation des entreprises qui en retour étoffe les cités de la rive droite, il renforce l'isolement du quartier Asturies déjà séparé du noyau originel par le canal.

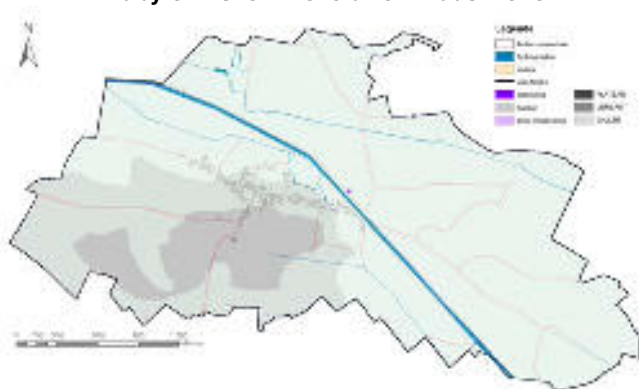
1998 - La crise

Auby en 1998 est une ville dont l'urbanisation a été fortement marquée par l'industrie et la mine et qui a subi une perte de population conséquente. Sa forme urbaine polynucléaire est typique des communes du bassin minier. Elle se caractérise par :

- un centre ville dense, siège des activités commerciales et administratives,
- des cités qui se sont étendues et ont fait corps avec le noyau historique (Justice, Moulin, la Vallée, Champs Fromentin et Grand Marais),
- des cités, dont l'implantation est liée à des industries historiques aujourd'hui disparues, qui se retrouvent en situation d'isolement par rapport au centre ville (Asturies, Hauteur, Casimir, Bon air, Carbonisation et Potasserie),
- quelques industries qui ont survécu à la crise et sont restées installées aux abords du canal et de la voie ferrée,
- de nouvelles zones d'activités qui ont pris la place des terres agricoles et recherchées la proximité de l'autoroute.

L'évolution industrielle

Auby en 1829 - L'évolution industrielle



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

Auby en 1906 - L'évolution industrielle



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

Auby en 2006 - L'évolution industrielle



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

La première industrie aubygeoise, une fabrique de sucre de Betterave, fût ouverte en 1813 par décret de Napoléon Bonaparte. Elle s'implante sur la rive droite du canal de la Deûle en face du petit village. Elle ferme ses portes en 1848. Pendant vingt, la ville rurale suit son cours au rythme des saisons.

1868-1968 - L'âge d'or

En 1868 commence, sur le site du marais Beaujon, la construction de la première grande industrie aubygeoise : la Compagnie Royale Asturienne des Mines spécialisée dans la fabrication de zinc et plomb. La situation privilégiée de ce site, entre le canal de la Deûle et la nouvelle voie ferrée Lille-Paris (1852), conforte l'idée de Jules Hauteur d'implanter son usine à Auby. Sa mise en exploitation démarre en 1869. Pendant près de quinze ans, l'usine connaît de vastes transformations et agrandissements visant à optimiser la production. Dans le même temps, non loin de l'usine, de l'autre côté de la voie ferrée, se développe un nouveau quartier, les Asturies, où les ouvriers et les ingénieurs s'installent dans des logement construits par la direction. En 1883, celui-ci accueille déjà près de 800 personnes et de nombreux commerces. En 1884, la Grande Corderie du Nord s'installe non loin du quartier des Asturies et construit son propre coron. En 1887, la Manufacture des Produits Chimiques s'installe dans les anciens locaux de l'usine sucrière en bordure du canal. L'usine est spécialisée dans la production de salpêtre,

d'acide sulfurique, de superphosphates et de sel de potasse. Située face au village, elle dispose d'un embranchement particulier à la voie ferrée Lille-Paris. En 1900, l'installation de la société Lorraine de carbonisation, au nord-ouest de la Manufacture des Produits Chimiques, vient compléter le dispositif industrielle de la ville. Aussi appelé, le "Transvaal", cette usine produit de la coke métallurgique et des sous-produits de la houille (sulfate d'ammoniaque, benzols, toluène, phénols synthétiques, gaz carburés, goudron, naphtaline). Sur ce site de 28 hectares vient aussi se développer le coron du Transvaal. En 1906 débute l'exploitation minière des sous-sols d'Auby. Si les premiers sondages concernant la houille ont eu lieu en 1835, l'exploitation réelle des sous-sols ne commencent que 70 ans plus tard, en raison de la nature du sous-sol : les couches de houille sont profondément enterrées, les veines peu épaisses et des poches d'eau salées rendent les forages difficiles. L'exploitation réelle débute peu avant 1910 avec la mise en place du Puits N°8 de l'Escarpelle au sud-ouest du village. Un premier coron (Port Arthur) s'implante aux abords de la mine de l'Escarpelle.

La même année, la Grande Corderie du Nord qui employait une soixantaine d'ouvriers, ferme ces portes.

En 1914, à la veille de première guerre mondiale, Auby est la première cité industrielle du Douaisis. Dès septembre 1914, les allemands sont maître de la ville et l'occupe jusqu'au 1^{er} octo-

bre 1918. Au moment de leur retraite, seulement un mois avant l'armistice, ils pratiquent la politique de la terre brûlée et dynamitent les principales industries (Compagnie Royale Asturienne des mines, Manufacture des Produits chimiques et Société Lorraine de Carbonisation) ainsi que le pont d'Auby. Les dommages de guerre permettront de financer en partie la reconstruction et la modernisation des usines qui reprennent petit à petit leurs activités. La grande activité consécutive aux besoins d'après guerre va littéralement booster la ville qui passe de 4745 habitants en 1920 à 7000 habitants en 1925.

1968-1998 - La crise

La première industrie à fermer définitivement ses portes est la Société Lorraine de Carbonisation dont le conseil d'administration des Houillères Nationales décide la fermeture en 1963. Le Puits N°8 et la Manufacture des Produits chimiques ferment respectivement leurs portes en 1968 et en 1976. Des industries historiques, il ne reste que Compagnie Royale Asturienne des Mines. Celle-ci fusionne en 1987 avec la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne. Ces deux société rejoignent en 1993, le Groupe union minière aujourd'hui Umicore. Dans les années 1990, quelques sociétés s'installent au sud et au nord de la ville mais ces implantations ne compensent pas la fermeture des usines et de la mine.

L'évolution naturelle

Auby en 1829 - L'évolution naturelle



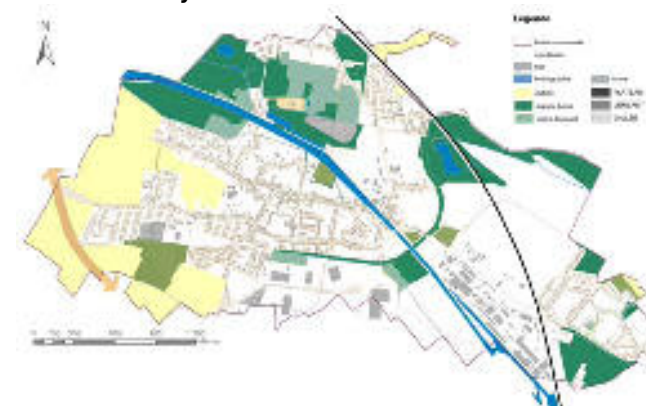
Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

Auby en 1906 - L'évolution naturelle



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

Auby en 2006 - L'évolution naturelle



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

1829 - La période agraire

31 A son origine, la commune d'Auby n'était qu'une chapelle implantée en bordure d'une vaste zone marécageuse.

Par des grands travaux hydrologiques, l'Albygeois a transformé cette terre marécageuse en terrain agricole et en pâtures. L'élevage, la culture et l'artisanat sont alors les principaux pôles économiques.

Le plan cadastre de l'époque est très significatif. Il montre une commune scindée en deux parties bien distinctes :

- la partie élevée, située en bordure du plateau de la Gohelle, est occupée dans sa plus grande partie par des terrains agricoles. Ces terres correspondent aux sols les moins humides, plus propice à l'agriculture.
- la partie sud-est, localisée de part et d'autre du canal, s'apparente à la vallée alluviale. Cette zone correspond au lit majeur de la rivière. L'omniprésence de l'eau dans le sol a favorisé le développement des marais, de prairies humides et de bois.

1906- L'ère industrielle et minière

Entre 1829 et 1906 l'implantation des industries et le développement urbain ont déjà modifié l'occupation naturelle des sols de manière significative.

Sur la rive gauche du canal :

- les zones agricoles ont régressé au profit de la mine et de ses corons,
- la vallée humide commence à être investie par de l'habitat. Ce développement préfigure les futurs quartiers de La Vallée et du Grand Marais.

Sur la rive droite :

- une bonne part des prairies humides le long du canal ont laissé la place aux industries,
- la voie ferrée traverse les prairies humides en évitant le centre ville.

Malgré la densification du réseau routier, le canal et de la voie ferrée restent des facteurs d'isolement pour les cités de la rive droite issues de l'industrialisation.

Cette situation d'isolement est un des points noirs que les différentes équipes municipales ont encore à résoudre aujourd'hui.

1998 - La crise

Comparativement à 1906, l'occupation naturelle du sol actuelle est, dans l'évolution historique d'Auby, celle qui a généré les plus grandes mutations et induit le plus de problèmes. La municipalité est y d'ailleurs encore confrontée :

- une forte régression des prairies au profit des zones industrielles et d'activités,
- l'apparition de nombreuses friches industrielles,
- la présence de plusieurs sites fortement pollués dont certains sont inventoriés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (Pelouses et Bois métallicoles d'Auby d'une superficie de 33 ha),
- la réduction des surfaces d'écrêtements des eaux due à la forte perméabilisation des sols.
- une évolution peu significative des surfaces boisées.

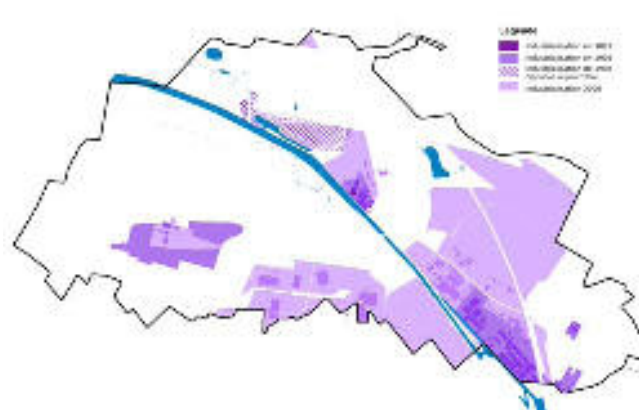
Evolutions urbaine, industrielle et naturelle

L'évolution urbaine



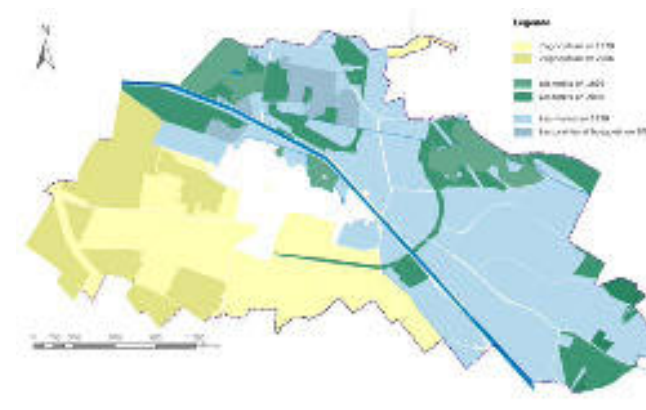
Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

L'évolution industrielle



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

L'évolution naturelle



Source : © SIG - CAUE du Nord – 2006
Diffusion encouragée sous réserve de mention des sources

32 Auby, qui n'était qu'un petit bourg organisé autour de l'église, est aujourd'hui devenu une ville à part entière. L'explosion urbaine du XIX^{ème} siècle n'a pas été sans conséquence sur la ville. Parmi les grands bouleversements, nous retiendrons :

- un "nappage" important du bâti qui a bouleversé l'urbanisme de la ville : passage d'une urbanisation dense et linéaire à une urbanisation polynucléaire avec l'émergence de quartiers liés à l'industrie et à la mine
- la rupture entre le centre ville et les cités lié au canal et à l'implantation de la voie ferrée et des industries,
- la crise économique a généré un ensemble de friches industrielles que la commune est encore obligé de gérer,
- l'imperméabilisation des sols qui a pour effet une augmentation des risques d'inondation,
- un patrimoine bâti (habitat ouvrier) ne répondant plus aux normes actuelles de confort et d'hygiène (insalubrité),
- un patrimoine bâti (cités, Château,...) symbole d'un riche passé culturel et économique,

Les impacts de la crise des années 1960-70 sont nombreux et constituent encore aujourd'hui les données du problème que les responsables de la reconversion industrielle et urbaine d'Auby, doivent résoudre :

- une industrialisation de la rive gauche du canal de la Deûle,
- une paupérisation de la population,
- une indigence des espaces publics,
- une augmentation des charges communales (mise en domaine public des voiries des usines),
- de nombreuses friches industrielles et ferroviaires à reconverter,
- une pollution des sols,
- un patrimoine industriel remarquable (essentiellement la Cité Hauzeur),
- une consommation des espaces agricoles et naturels.

L'explosion urbaine et industrielle constatée depuis le XIX^{ème} siècle s'est traduite par une importante modification de l'occupation du sol. Cette mutation est facilement observable à travers la lecture des trois cartes représentant les périodes de références. 32

La carte synthétique ci-dessus fait ressortir les mutations les plus importantes. Nous remarquons :

- une régression très importante de la vallée alluviale,
- assèchement des zones humides et des marécages par un système de drainage,
- enfouissement de certains cours d'eau dans leurs parties urbaines,
- une pollution des cours d'eau liée aux rejets industriels et domestiques,
- implantation de plantes rares liées à la pollution des métaux lourds (classement en ZNIEFF des pelouses et bois métalliques des Asturies, 33 ha),
- une diminution en surface des zones d'édredement du surplus d'eau (zones humides) qui s'est traduit par une augmentation des risques d'inondations.
- régression des surfaces agricoles au profit de l'habitat et des ZI.

Le paysage : méthodologie

L'occupation du sol, le type d'urbanisation, la richesse du patrimoine bâti et naturel sont la résultante des différentes évolutions économiques qui se sont succédées (agricoles, industrielles et minières) que la ville a connu. Cette ville, vécue et construite sur les bases de son histoire, se caractérise par une diversité d'ambiances urbaines dont la connaissance est essentielle pour la mise en place d'une charte de qualité pour les espaces publics.

En effet, cette connaissance doit permettre :

- d'adapter la charte aux caractéristiques de chacun des quartiers,
- de veiller à sa cohérence sur l'ensemble de la commune.

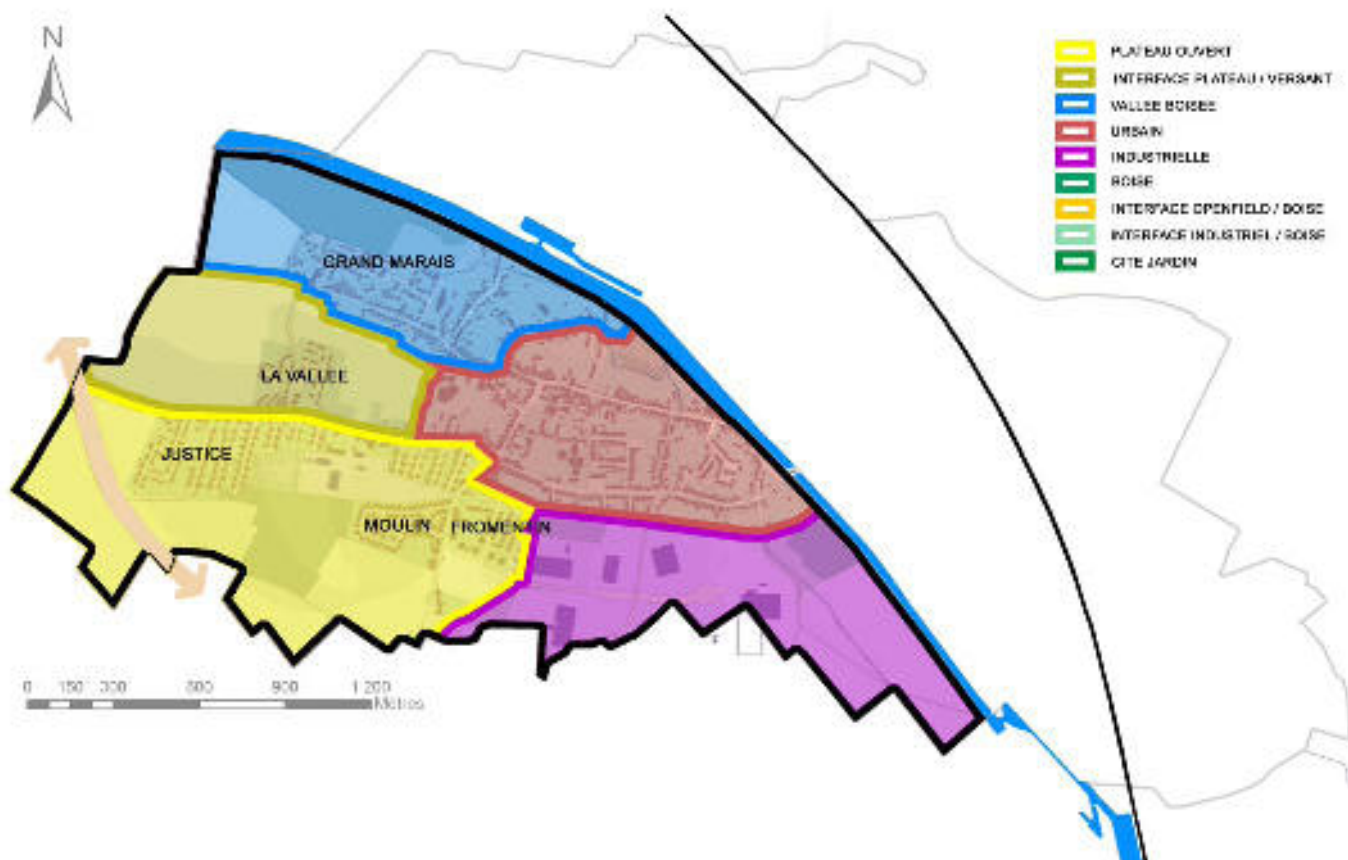
La démarche adoptée pour la réalisation de cette carte s'appuie essentiellement sur l'approche sensible des paysages, l'analyse et la synthèse des données scientifiques et culturelles et des sorties sur le terrain. Nous distinguons deux étapes principales :

- 33 - **Approche sensible** : elle fait appel aux différents sens (vue, ouïe, odorat,...) en vue de mémoriser les impressions.
- **Approche cognitive** : elle permet l'exploitation des données de terrains et l'analyse bibliographique. Pour cette approche trois éléments ont été pris en considération pour réaliser cette carte :
- l'occupation du sol jouxtant le milieu urbain ; bois, agriculture, morphologie, zones d'activités
 - l'infrastructure pour connaître les relations que le centre ville entretient avec les quartiers ou les coupures qu'elle peut générer en matière d'accessibilité,
 - l'histoire du quartier pour comprendre son origine et, plus particulièrement, son urbanisme, son patrimoine bâti et les spécificités propre à chacun des quartiers.

La carte ci-après, synthèse de l'approche cognitive et sensible, révèle la richesse et la diversité de la commune. Nous comptons 9 ambiances urbaines réparties de part et d'autre du canal.



Les ambiances de la rive gauche



La rive gauche, comparativement à la rive droite, est la partie urbaine qui est à l'origine de la ville d'Auby. En effet, c'est sur cette rive que la ville s'est édifiée et s'est beaucoup développée. Ce développement urbain a donné lieu à quatre ambiances urbaines qui s'expliquent en grande partie par la morphologie du terrain, l'occupation naturelle des espaces environnants. L'organisation du bâti, la qualité des horizons et l'accessibilité au centre ville et au reste des quartiers de la commune.

- **L'ambiance urbaine** : située sur le plateau et le versant, cette ambiance se caractérise plus particulièrement par la forte densité urbaine, la concentration des activités commerciales et des équipements administratifs et culturels. Elle est cernée par un environnement urbain (les cités et la zone industrielle). Le végétal n'est présent que dans les parcs.

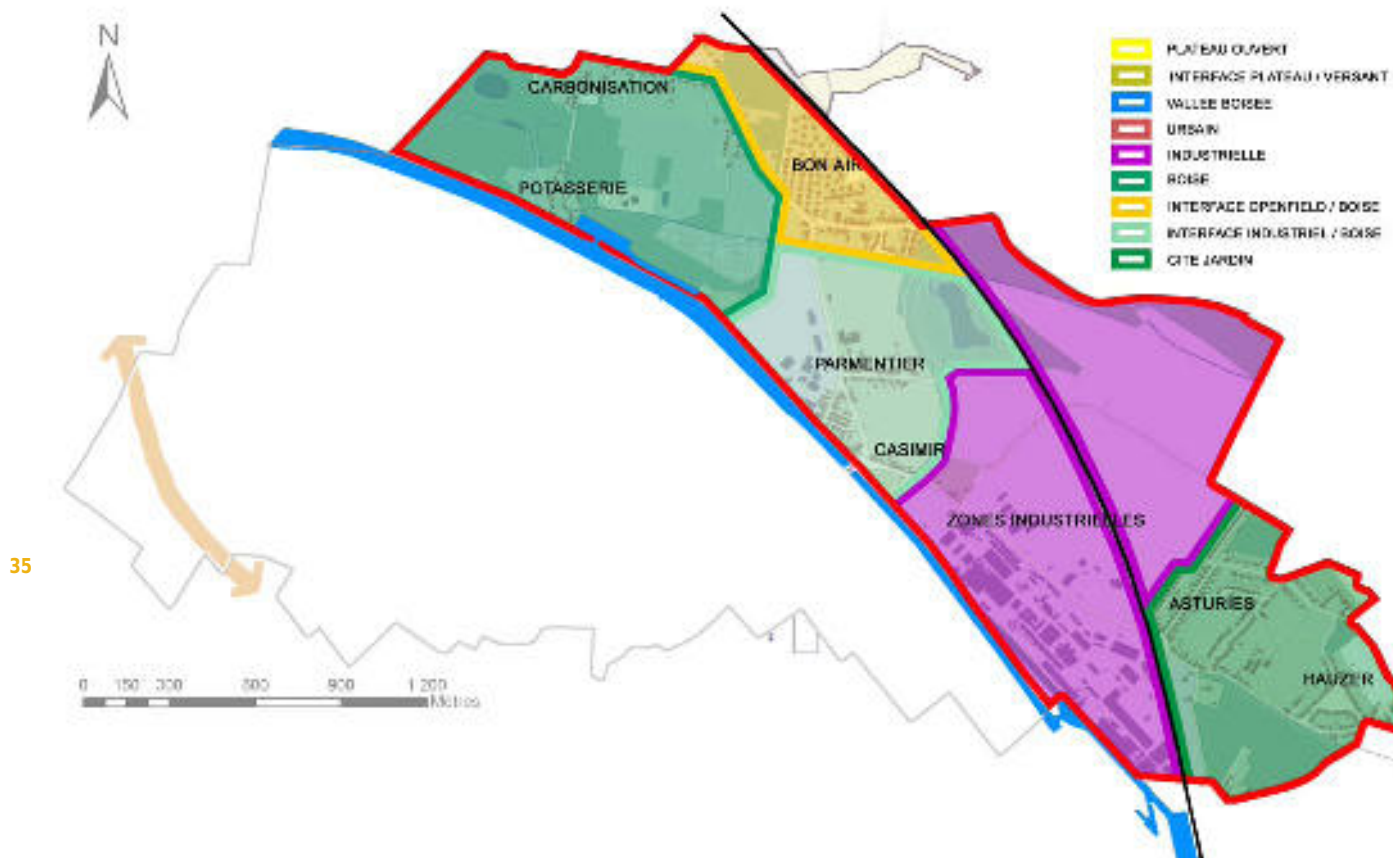
- **Le plateau ouvert** : l'ambiance de plateau ouvert concerne les cités Justice, Moulin et Fromentin. Elle se caractérise par sa morphologie (plateau), son paysage ouvert situé au sud et à l'ouest qui leur confère une ambiance particulière rappelant les paysages du Cambrésis.

- **L'interface plateau-versant** : située sur le versant, cette ambiance qui englobe la cité de la vallée, se singularise par son champs visuel ouvert et son horizon boisé. Localisée à l'entrée de ville le long d'un axe routier important, cette entité mérite une attention particulière quant à son aménagement (traitement d'entrée de ville).

- **La vallée boisée** : elle correspond à la cité du Grand Marais. Cette entité est fortement imprégnée par la morphologie du terrain (vallée humide) et la proximité du canal. L'importance du milieu naturel (forêt et prairies) en créant un obstacle visuel (ripisylve arborescente) et une coupure physique réduit les déplacements entre les deux rives du canal. En revanche les riverains considèrent que l'accessibilité au centre ville et aux autres quartiers est moyennement bonne.

	Ambiances	Quartiers	Population	Contexte paysager	Accessibilité
Rive gauche	Urbain	Centre ville		urbain et industriel	non concerné
	Plateau ouvert	Champs Fromentin		champs ouverts et urbain	Bonne accessibilité
		Cité Moulin		champs ouverts et urbain	Bonne accessibilité
		Cité Justice		Champs ouverts	Accessibilité moyenne
	Interface plateau-versant	La vallée		Champs ouverts et vallée humide	Accessibilité moyenne
	Vallée boisée	Grand Marais		Boisement	Accessibilité moyenne

Les ambiances de la rive droite



A l'origine, la rive droite était un immense marais, une zone naturelle vierge de toute habitation. Les premières implantations sur cette rive apparaissent dans la deuxième moitié du XIX^e siècle avec l'installation des industries le long du canal de la Deûle et la construction de cités à leurs abords. L'industrialisation amène à un assèchement des terres et au développement de boisements. Dans les années 1960-70, les industries ferment leurs portes les unes après les autres et la commune doit gérer ces importantes friches pendant les 30 années suivantes. La rive droite se compose aujourd'hui par 5 ambiances - dont une industrielle - que l'on peut expliquer en grande partie par ce développement historique et par la nature des sols.

- **L'ambiance boisée** : située dans un des secteurs les plus enclavés de la commune, cette ambiance se caractérise par une forte densité de boisement (pour la plupart récents) et par une grande diversité d'occupation du sol (boisements, prairies, bosquets,...). Les cités - Carbonisation et Potasserie - respectivement situés en bordure de la commune et du canal - sont cernés par ces boisements.
- **L'interface openfield - boisé** : le quartier du Bon Air est une cité minière qui était attenante à l'ancienne fosse N°2. Elle est aujourd'hui cernée par des boisements (ancienne fosse N°2 et étang du Paradis) et par de larges champs ouverts.
- **L'interface industriel - boisé** : adossée au canal cette ambiance se caractérise par la présence de boisement et d'industrie. Elle englobe les cités Parmentier (anciennes parts de marais) et Casimir (habitat historiquement liés à la Manufacture des Produits Chimiques).
- **L'ambiance cité jardin** : cette ambiance se caractérise par un ensemble de boisement et de parc. Elle présente des éléments remarquables au niveau patrimonial (la cité Hauzeur est un exemple caractéristique de cité jardin) et au niveau naturel (le bois des Asturies). Cette ambiance englobe la cité des Asturies et la cité Hauzeur qui accueillait respectivement les ouvriers et les ingénieurs de la Cité Asturienne des Mines (aujourd'hui Umicore).

	Ambiances	Quartiers	Population	Contexte paysager	Accessibilité
Rive gauche	Cité jardin	Asturies		Parc et boisement	Enclavé
		Hauzeur		Parc et boisement	Enclavé
	Boisée	Carbonisation		Boisement	Accessibilité moyenne
		Potasserie		Boisement	Accessibilité moyenne
	Interface openfield-boisé	Bon Air		Champs ouverts et boisement	Enclavé
	Interface industriel-boisé	Parmentier - Casimir		Industriel et boisé	Accessibilité moyenne

Carte des potentialités



Carte des potentialités

La commune d'Auby présente de fortes potentialités, à savoir :

- Un patrimoine architectural riche et varié composé majoritairement par des "cités" historiques témoins de :
 - l'histoire rurale de la commune (habitat du centre-ville, les fermes dont la ferme Debreyne),
 - la conquête des terres par les aubygeois sur les marais de la plaine alluviale (Parmentier, Grand Marais),
 - l'activité minière passée (cité Justice, cité Moulin, cité Bon Air),
 - l'importante activité industrielle historique (cité Asturies, cité Hauteur, cité de la Carbonisation, cité de la Potasserie, cité Casimir).
- Un patrimoine architectural majeur :
 - la cité Hauteur est un exemple remarquable de cité jardin.
- Une importante surface en espaces verts :
 - parcs (parc Péru, parc de la Corderie, Etang du Paradis, parc de la Potasserie, Parc du S.M.J., parc Jean Kaczmarek),
 - squares (square du Bon Air, square de la Carbonisation, square Méloni, square de La Vallée, square de la Cité 44, square de la Chapelle, square Hauteur),
 - espaces collectifs sous gestion privé (habitat collectifs de Champ Fromentin et de La Vallée),
 - bois (bois des Asturies, secteur boisé aux abords du quartier Casimir-Parmentier),
- Deux espaces verts majeurs
 - le parc du Château,
 - l'ancien site de la mine avec son terroir,
- Un important maillage de cheminement piétonnier :
 - des itinéraires verts (secteurs de la Carbonisation, Potasserie, Casimir, Bon Air, Moulin, Justice),
 - des voyettes (centre-ville, Grand Marais),

- les chemins de halage situés le long du canal,
- des cavaliers,
- l'ancien carreau de mine
- Des infrastructures majeures :
 - autoroute
 - canal
 - voie ferrée
- De nombreux équipements :
 - d'animation et de rencontre (Chapelle du Bon Air, chapelle Saint Joseph des Asturies, salle des fêtes des Asturies),
 - administratifs (Mairie,
 - sportifs (stades du Champ Fromentin et Paul Eluard, tennis, complexe sportif Jean Ladoumègue, stade Hauteur, salle de sport Joliot Curie, piscine),
 - culturels (médiathèque, école de musique Jean Kaczmarek),
- Des zones économiques
 - parc industriel des Prés Loribes,
 - zones industrielles du Château d'eau,

2^e partie - Le point de vue des acteurs

Cette partie met en évidence l'impulsion donnée par les acteurs locaux pour prendre en charge le développement de leur territoire en fonction des besoins des habitants et des ressources que leur offre leur territoire.

Il ne s'agit pas de faire un inventaire exhaustif de l'ensemble des projets mais, de rappeler les grandes réalisations et les objectifs ou orientations retenues. Parmi les réflexions et les projets et documents réalisés par différents bureaux d'études nous avons retenus ceux qui nous semblent les plus importants. Ils peuvent être classés en deux catégories :

- les outils à caractère stratégique

-

Les outils à caractère stratégique

Ce sont des documents d'urbanisme à caractères juridiques qui traduisent la volonté des élus à promouvoir un aménagement cohérent, solidaire et plus soucieux du développement durable. La commune d'Auby, soucieuse de la qualité du cadre de vie de ses administrés, s'est doté de deux outils essentiels pour sa stratégie.

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT (projet du Grand Douaisis) a pour objectif de favoriser la coopération entre l'ensemble des communes du Grand Douaisis. C'est un outil qui, au niveau du territoire ;

- fixe les orientations générales de l'aménagement de l'espace , en particulier l'équilibre à maintenir entre zones à urbaniser et zones naturelles ou agricoles,
- détermine les objectifs en matière d'équilibre de l'habitat, de mixité sociale, de transport,
- définit les espaces naturels ou urbain dont la protection présente une importance intercommunale.

Le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est un document qui révèle l'ambition des élus locaux quant au devenir de leur commune.

- Il accorde une grande importance aux activités économiques,
- Il met l'accent sur la préservation et la mise en valeur des espaces naturels existants avec, notamment, l'aménagement des abords du cana. En effet, cet axe représente un potentiel important et peut à terme être un élément structurant dans l'organisation de la commune,
- Il renforce la zone urbaine périphérique (quatre nouvelles zones à urbaniser)
- Il concilie activités économiques, habitat, environnement naturel et paysager.



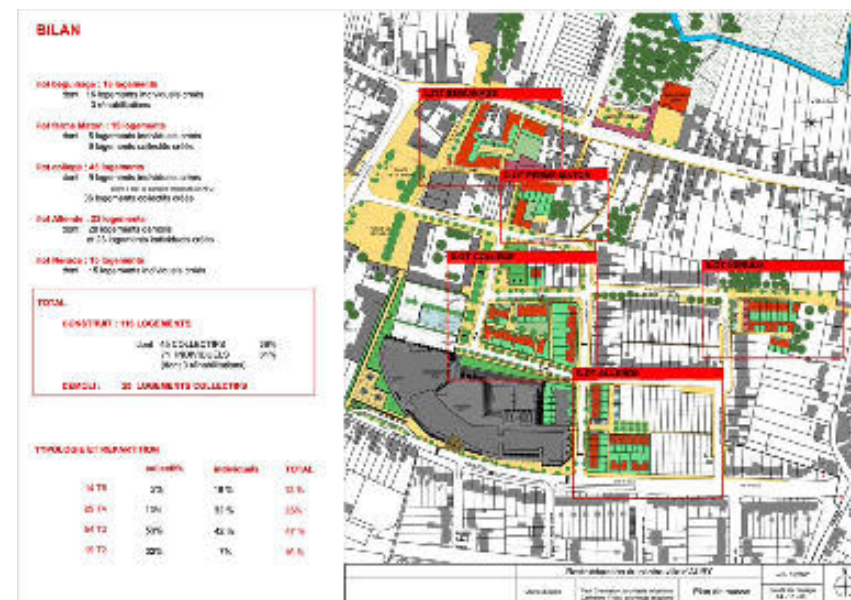
Actions, études et projets majeurs

Ce sont des opérations dont la transcription sur le terrain est bien visible. Depuis des années la commune d'Auby a mis en place un ensemble de projets dont certains ont été réalisés, d'autre sont en cours de réalisation ou à l'étude. Il n'est pas dans notre intention dans cette partie de reprendre ces actions mais, à titre d'exemple d'évoquer celle qui nous semble intéressantes.

Les opérations ANRU

Dans le cadre du Contrat de Ville et de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU), la commune d'Auby s'est engagée dans la rénovation urbaine avec des réalisations d'aménagements de son centre-ville. Les objectifs attendus par jets qui ont pour objectifs :

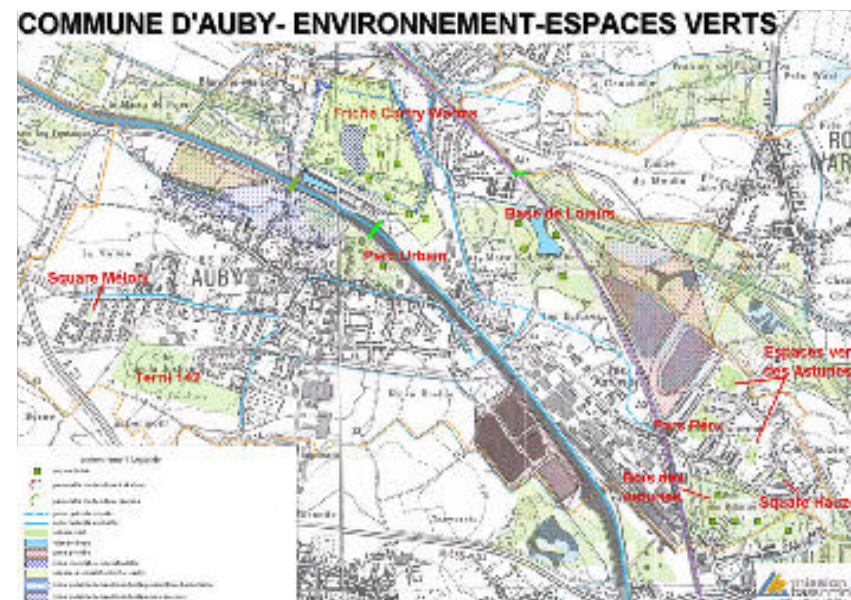
- développer la mixité urbaine et sociale en centre ville,
 - densifier le cœur urbain,
 - reconquérir les friches urbaines,
- favoriser l'accessibilité des équipements et services publics par des liaisons paysagères et piétonnes,
- favoriser les liaisons avec les autres quartiers de la ville.



Le FDAN Environnement

Cette étude est orientée vers un schéma directeur d'aménagement des espaces verts et de nature. Cette études prévoit ;

- une charte végétale pour les espaces verts,
- un projet global d'aménagement de la zone nord avec des préconisations (choix des essences , les cheminements, le mobilier,...).



Réunion de concertation : éléments de méthode

La commune d'Auby a souhaité mettre en place une charte d'aménagement urbain concertée en engageant un dialogue avec les habitants sur la question de leur cadre de vie. Dans cette optique, le CAUE du Nord a proposé - en lien avec les élus et les techniciennes de la commune - la mise en place d'une concertation comprenant plusieurs temps forts.

I. Réunions d'information et de sensibilisation

Dans l'optique de préparer la concertation, le CAUE a proposé de mettre en place des réunions qui visaient à :

- informer les habitants sur la démarche engagée par la commune,
- sensibiliser les habitants sur :
 - la structuration et la richesse de leur territoire,
 - les évolutions historiques de la commune, les impacts générés et les différentes ambiances de la commune,
 - le Plan Local d'Urbanisme,
 - quelques notions (qu'est ce qu'une charte d'aménagement ? qu'est ce que la concertation ?),
 - la méthode de travail proposée aux habitants (sortie sur le terrain, restitution des observations, synthèse sous forme de compte rendus, synthèse générale).

A l'occasion de cette réunion, un diaporama a servi de support d'information et de sensibilisation (**Cf. annexe N°x, p.?**) et un dépliant a été distribué aux habitants en fin de réunion pour qu'ils puissent appréhender la démarche de manière plus détaillée.

Les réunions de sensibilisation ont eu lieu pour :

- les Asturies, le 16 mai 2006 à la salle des Asturies
- la rive gauche, le 17 mai en Mairie,
- la rive droite, le 18 mai à la Chapelle du Bon Air.

II. Réunions de concertation

La première étape a consisté à déterminer les périmètres des quartiers. Pour ce faire, plusieurs paramètres ont été pris en compte :

- les ambiances,

- la dimension et l'histoire des quartiers,
- un temps de parcours de maximum 1h30 et permettant d'appréhender les ambiances et les lieux majeurs du quartier.

Au terme de cette réflexion, la commune a été subdivisée en dix quartiers. Cela a conduit à organiser 11 réunions de concertation (dix pour les habitants et une pour les commerçants) qui se sont tenues pendant le mois de juin 2006 :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| - 1 ^{er} juin, centre ville, | - 19 juin, les commerçants (centre ville), |
| - 2 juin, Champ Fromentin, | - 21 juin, Carbonisation et Potasserie, |
| - 6 juin, les Asturies, | - 22 juin, Parmentier et Casimir, |
| - 7 juin, Grand Marais, | - 23 juin, Bon Air. |
| - 8 juin, la Vallée, | |
| - 9 juin, Cité Justice, | |
| - 13 juin, Cité Moulin, | |

Ces réunions se sont toutes déroulées de la même manière :

1. Sortie sur le terrain

La rencontre avec les participants a été l'occasion pour les techniciens de :

- présenter le déroulement de la séance de travail,
- donner un certain nombre de consignes,
- distribuer des documents (cf. annexe 2) où figuraient notamment l'itinéraire (photo aérienne), le plan de la commune avec le nom des rues et des cartes représentant l'évolution historique du quartier,
- mettre à disposition des appareils photos numériques, les photos servant ensuite à l'illustration du présent compte-rendu.

Tout au long du parcours, il est demandé aux participants de :

- relever tous les éléments qui attirent leur attention tels que le mobilier urbain (signalétiques, bancs, poubelles, abribus, éclairage, ...), les matériaux au sol, les réseaux aériens, les ambiances, les problèmes d'usages (sécurité des piétons, accessibilité, ...),
- prendre des photos de ces éléments remarquables,
- noter les impressions qui viennent à l'esprit (positives ou négatives).

2. Réunion de restitution

C'est le moment fort de la concertation. A partir des photos, les participants sont invités à débattre sur :

- les points forts et les faiblesses des espaces urbains,
- leur intégration dans le quartier,
- l'usage au quotidien de ces espaces et les attendus des riverains,
- la vision quant au devenir de ces espaces et de leur aménagement.

3. Synthèse de la sortie et de la réunion

Pour chaque réunion, le CAUE réalise un compte-rendu. Celui-ci reprend, sous forme synthétique et largement illustrée (cartes et photos prises par les participants), l'ensemble des observations faites lors des échanges. (**Cf. annexe N°x, p.?**)

Ces comptes-rendus sont ensuite transmis aux participants pour correction et validation.

III. Synthèse générale

A partir de l'ensemble des comptes-rendus, le CAUE réalise une synthèse générale qui a pour objectif de mettre en avant les éléments qui concernent :

- la charte de qualité pour les espaces publics :
 - les *problèmes généraux* (rencontrés dans chacun des quartiers),
 - les *problèmes transversaux* (qui concernent les grands axes structurants de la commune),
 - les *problèmes sectoriels* (qui concernent des problèmes spécifiques de chaque quartier et distinguer les *principes spécifiques*).
- les autres thématiques

Synthèse des réunions de concertation

Préambule

Au terme de cette concertation, nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour leur contribution et l'accueil qu'ils nous ont réservé. Les débats, bien qu'ils aient parfois débordé le sujet pour lequel le CAUE a été mandaté, ont montré l'intérêt que les participants portent à la qualité de leur cadre de vie, leur attachement à leur commune et à leur histoire. Notre reconnaissance leur est acquise avec une mention spéciale pour les jeunes qui ont bien voulu nous accorder de leur temps. Nous tenons particulièrement à les remercier pour la qualité et la justesse de leurs interventions.

Avertissement

Pour des raisons qui nous sont inconnues, la participation des habitants n'a pas connue une présence importante malgré les envois massifs d'invitations. Pour cette raison, il nous apparaît important de souligner que le contenu des comptes rendus et de la synthèse ne reprennent que les préoccupations des personnes présentes à la sorties ou celles que nous avons rencontrées lors de la visite.

Introduction

43 Les différentes sorties et les discussions ont révélé des préoccupations diverses et variées. Pour donner une meilleure lisibilité aux différents problèmes soulevés lors des différentes rencontres, nous avons pris la liberté d'organiser la synthèse de cette concertation en selon deux grands principes que sont les problèmes en lien avec :

La charte - ce sont l'ensemble des problèmes qui feront l'objet du cahier des charges qui sera réalisé par le CAUE. Lors des différentes rencontres il a été mis en évidence des préoccupations à différents niveaux ;

- d'ordre générales, c'est-à-dire qui sont communes à l'ensemble du territoire,
- d'ordre sectorielles, elles sont spécifiques à des quartiers ou encore à des sites particuliers,
- d'ordre transversales, elles sont relatives aux axes structurants (routes principales, canal, entrées de ville,....).

Les autres outils (recommandations, PDU, mobilité,...) - ce sont les autres préoccupations qui, si elles ne sont pas reprises dans le cahier des charges de la charte, sont à prendre en considération pour rendre la charte plus cohérente, qu'elle soit un véritable un outil d'aide à la décision et un document complémentaire aux différents outils d'urbanisme.

Les grands principes à retenir concernant La charte d'aménagement des espaces publics

LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX

La qualité des espaces publics

Un manque de cohérence du mobilier urbain

- le mobilier urbain est un peu daté,
- la ville manque de signalétique,
- le mobilier n'est pas adapté aux usages.

Une absence d'adaptation des espaces publics aux usages et à l'identité des lieux

- un manque de référence à l'histoire et à l'identité des lieux,
- des espaces publics mal adaptés aux attentes des habitants,
- des équipements sportifs mal adaptés aux attentes des jeunes.

Un manque de valorisation des équipements et des édifices publics

- l'absence d'aménagements cohérents des abords,
- un manque de valorisation des bâtiments.

L'aménagement des espaces publics

L'absence de vocabulaire urbain cohérent concernant :

- le mobilier urbain,
- la signalétique,
- les luminaires,
- la palette végétale,
- les matériaux au sol.

La gestion et l'entretien des espaces publics

Des problèmes d'entretien des espaces verts

De nombreuses pollutions visuelles

LES PROBLÈMES TRANSVERSAUX

L'aménagement des grands axes

Un manque de cohérence du traitement paysager concernant :

- Les routes principales et aires de stationnement,
- Les berges du canal,
- Les abords de la voie ferrée,
- Les cheminements piétons.

LES PROBLÈMES SECTORIELS

L'aménagement des lieux stratégiques

Un manque de cohérence du traitement paysager concernant :

- Les entrées de ville,
- La passerelle,
- Le pont.

CONCLUSION

Les axes de travail généraux

- Développer un vocabulaire urbain cohérent, adapté aux différents usages et en référence à l'identité des lieux,
- Développer des principes de qualification pour les différents espaces publics
- Développer des principes de valorisation pour les équipements et les édifices publics,

Les axes de travail transversaux et sectoriels

- Développer des principes d'harmonisation des aménagements paysagers pour les grands axes communaux,
- Développer des principes d'harmonisation pour les entrées de ville,
- Développer des principes de valorisation des abords du pont et de la passerelle.